

Département de  
CHARENTE MARITIME

Arrondissement de  
LA ROCHELLE

Canton de  
ST MARTIN DE RÉ

Centre Communal  
D'Action Sociale  
LE BOIS PLAGE EN RE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-quatre le 18 janvier à 15h00, la Commission Administrative, dûment invitée à se prononcer, sous la présidence de Madame Dominique PERLADE, vice-présidente.

Nb de membres en exercice : 9

Présents : Mmes : DURAND, BUAT, DUPEUX,  
LAVERGNE, PERLADE.  
Mr CHATIN  
Absents : Mr JUIN, Mme BORDIER  
Ont donné un pouvoir : Mme BOUHIER

Date de convocation : 05 janvier 2024  
Nb de membres en exercice : 9  
Nb de membres présents ou représentés : 7

---

**2024 – n°1- 4 – SECOURS EXCEPTIONNEL**

Le CCAS a reçu de l'assistante sociale une demande d'aide financière pour permettre à un foyer dont les parents sont en cours de séparation de solder une créance d'un montant de 470.71€.

Ce montant correspondant aux frais de garderie d'un enfant de 6 ans scolarisé à l'école élémentaire.

Après discussion, les membres du CCAS

- Proposent de participer à hauteur de 470.71 €. Cette somme sera directement réglée à l'ALSH L'Ilot Mômes.
- Mandate et autorise Monsieur le Président pour la signature de tous documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Fait à Le Bois Plage en Ré, le 18/01/2024.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Gérard JUIN.

Affiché le, 14 FEV. 2024



C.C.A.S.  
LE BOIS PLAGE EN RÉ (17580)

Dominique PERLADE  
Vice-présidente du CCAS  
LE BOIS PLAGE EN RÉ

TELETRANSMIS AU CONTROLE  
DE LEGALITE

Sous le N° 017 – 211700513 – 2024-018  
DELIBERATION DE

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 16/02/2024